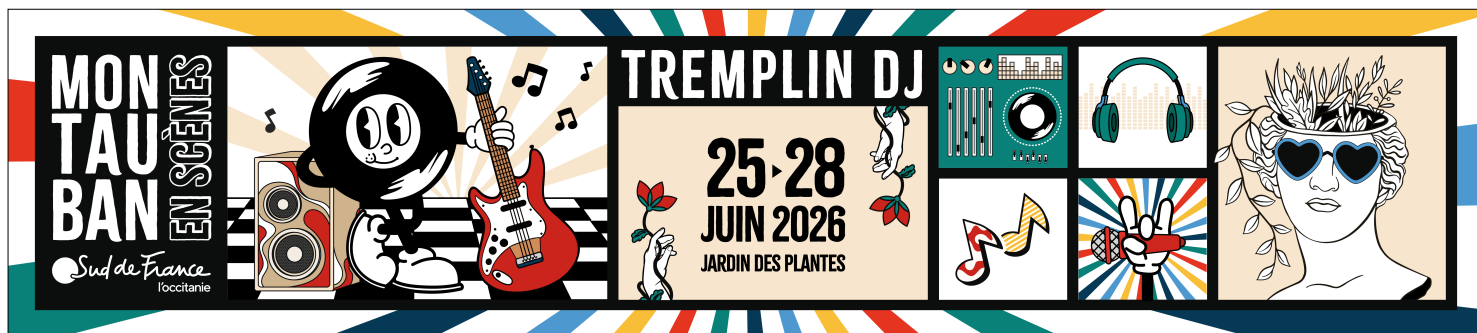




CANDIDATURES TREMLIN DJ 2026

Informations personnelles

Photo	- Nom et Prénom : - Nom de scène : - Date de naissance (majorité obligatoire) : - Adresse de domiciliation (résider en Région Occitanie obligatoirement) : - Numéro de téléphone : - Adresse e-mail :
-------	--

Profil artistique

- Style musical principal (Techno, House, Melodic, Electro-Pop,...) :
- Lien d'écoute vers vos mix, vos productions (SoundCloud, Mixcloud, Drive, YouTube, lien de téléchargement...) :
- Lien vers vos réseaux sociaux (Instagram, Facebook, Resident Advisor...) :
- Biographie (très courte) :
- Quel matériel utilisez-vous pour vos sets (contrôleur personnel, platines vinyles, CDJ...) et avez-vous des besoins techniques spécifiques ?
Ces informations nous permettront d'anticiper vos besoins techniques spécifiques sur la seconde scène du festival si vous faites partie des gagnants.

Disponibilités et Engagement

- Confirmez-vous être disponible aux dates suivantes :

- 21 juin (Fête de la Musique) : ☐ Oui ☐ Non

- 25 au 28 juin (Festival) : ☐ Oui ☐ Non

☐ En cochant cette case, j'atteste avoir pris connaissance du règlement du Tremplin DJ 2026 et j'en accepte les conditions sans réserve.

Merci de bien vouloir nous retourner cette fiche complétée par mail à l'adresse suivante :

clemee@ville-montauban.fr

RÈGLEMENT TREMPLIN DJ 2026

Article 1 : Organisation

Le festival Montauban en Scènes organise un jeu-concours intitulé « Tremplin DJ 2026 » en partenariat avec l'association Pulse.

Article 2 : Conditions de participation

Le concours est ouvert à tout DJ résidant en région Occitanie. Les candidats doivent être disponibles sans réserve pour les dates de la Fête de la Musique (21 juin) et les quatre jours du festival (25 au 28 juin 2026).

Article 3 : Déroulement de la sélection

- **Phase 1** : Présélection sur dossier et écoute des mix par le comité d'organisation.
- **Phase 2** : Audition en direct lors de la Fête de la Musique le 21 juin à Montauban. Chaque candidat retenu disposera de quelques minutes pour convaincre le jury. Le festival met à disposition un kit de mixage standard (Pioneer CDJ/DJM) pour les auditions du 21 juin. Aucun changement de matériel ou branchement personnel ne sera autorisé durant les passages pour garantir le respect du planning.

Article 4 : Désignation des gagnants

Le jury sélectionnera 4 lauréats à l'issue des auditions du 21 juin. Leurs noms seront annoncés le soir même ou le lendemain par voie électronique.

Article 5 : Récompenses

- **Les 4 lauréats** : Programmation d'un set sur la seconde scène du festival Montauban en Scènes. Chaque gagnant se verra attribuer une date unique entre le 25 et le 28 juin.
- **Le gagnant du tremplin** : Parmi les 4 lauréats, un "Grand Gagnant" sera désigné. Il remportera un cash prize et une programmation lors d'une soirée Pulse aux côtés d'un artiste renommé.

Article 6 : Droits à l'image

Les participants autorisent le festival à utiliser les photos et vidéos captées durant le tremplin pour sa communication.